

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019**

Délibération : **N° 2019-12-158**  
 OBJET : **RENOUVELLEMENT DU PROJET RAM 2020 - 2023**  
 Nomenclature : **1.3.2**

**En exercice** : 29 membres

**Présents** : 23

**Pouvoirs** : 5

**Absent** : 1

**Votants** : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le seize décembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le six décembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Damien CLOUET, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Gil RANNOU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Isabelle GROLLEAU donne pouvoir à Valérie ROBERT, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE

**Le membre absent** : Chantal PERRUCHET

**Rapporteur** : Madame Catherine CADOU

**1- Contexte**

Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) sont des dispositifs initiés par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), et créés en partenariat avec les collectivités locales, dont les missions – définies par des circulaires nationales – sont :

- Informer les parents et les professionnels de la petite enfance ;
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Grâce au soutien financier et technique de la CAF, la commune de Treillières a créé le Relais, et ouvert le service en mars 1999.

Actuellement, sur le territoire de la commune, on recense 113 assistantes maternelles avec un agrément PMI, dont 98 sont en activité, et proposent 350 places d'accueil. 50 d'entre elles participent aux animations du RAM.

Une convention d'objectifs et de financement lie la commune et la CAF dans le fonctionnement du RAM. Cette convention précise les engagements de la commune et de la caisse, et définit les modalités d'intervention et de versement de la prestation.

La convention 2016-2019 s'achève. Pour préparer le renouvellement de celle-ci, le service établit un bilan des activités réalisées sur ces 4 dernières années et propose un projet pour 2020-2023 dans le cadre des orientations politiques de la commune et dans le respect des missions définies pour le RAM :

Accusé de réception en préfecture  
 044-214402091-20191216-2019-12-158-DE  
 Date de télétransmission : 19/12/2019  
 Date de réception préfecture : 19/12/2019

2- Présentation thématique du projet 2020 – 2023

a. Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Objectifs	Actions reconduites	Nouvelles actions
Mettre en place une gouvernance sur le secteur « petite enfance »	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une commission « petite enfance »</li> <li>Recentrer les missions de la responsable du RAM sur la coordination du service « petite enfance »</li> </ul>
Faire d'Atout'Âge un espace intergénérationnel en construisant une dynamique de travail avec les services de proximité et partenaires présents sur site	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer du lien avec les services municipaux présents sur site (guichet famille, CCAS) et partager sur le fonctionnement du Pôle et les projets (réunions interservices)</li> <li>Organiser des rencontres régulières avec les partenaires (PMI notamment)</li> </ul>
Augmenter les sources d'information et de communication avec les familles	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser le site CAF « mon-enfant.fr » et traiter les demandes reçues par ce biais en collaboration avec la CAF</li> </ul>

b. Le projet relatif aux missions du RAM

i. *Mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance*

Objectifs	Actions reconduites	Nouvelles actions
Organiser et structurer l'information, au niveau de l'espace Atout'Âge, en direction des parents et des professionnels de l'accueil individuel, en matière de petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les porteurs de projet afin d'assurer l'augmentation et la diversification de l'offre (ex : MAMs, micro-crèches, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centraliser les demandes d'information au niveau de l'accueil mutualisé assuré par le Guichet famille</li> <li>Centraliser les demandes de dépannage au RAM</li> </ul>
Faciliter l'accès à l'information des familles et à la connaissance des différents modes d'accueil et possibilités de dépannage	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investir l'espace citoyens via la proposition de documents en téléchargement notamment</li> </ul>
Délivrer l'information aux parents et professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une souplesse dans les propositions de RDV (ex : horaires décalés)</li> <li>Orienter vers les acteurs compétents (ex : FEPEM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investir le site de la Ville et l'espace citoyens</li> </ul>
Valoriser les métiers de la petite enfance	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer aux assistantes maternelles souhaitant mettre en place un projet ou en reconversion professionnelle, des temps d'observation et d'échanges au multi-accueil</li> </ul>

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20191216-2019-12-158-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2019  
Date de réception préfecture : 19/12/2019

<b>Soutenir l'activité professionnelle</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des séances d'analyse de pratiques (<i>expérimentation financée par la CAF en 2020 et dont vont bénéficier 4 assistantes maternelles de Treillières</i>)</li> </ul>
<b>Informers les parents sur le métier d'assistante maternelle et faire connaître la profession</b> <i>(les actions de promotion de l'activité des assistants maternels permettent d'obtenir un financement supplémentaire de la CAF)</i>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un film pour présenter le déroulé d'une journée type chez une assistante maternelle</li> <li>Utiliser les différents médias à disposition de la collectivité pour valoriser le métier (magazine, réseaux sociaux, ...)</li> <li>Mettre en place un événement de type « AssMat'Dating »</li> </ul>

ii. Cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Objectifs	Actions reconduites	Nouvelles actions
<b>Susciter la réflexion des assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des séances d'analyse de pratiques avec deux autres communes du secteur Erdre et Cens</li> </ul>
<b>Accompagner les assistants maternels vers l'autonomie dans l'organisation de certaines activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconduire la gestion du prêt de jeux par deux assistants maternels et une intervenante du multi-accueil</li> </ul>	-
<b>Travailler en partenariat avec les collègues du multi-accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les compétences de l'infirmière du multi-accueil</li> </ul>	-
<b>Renforcer le partenariat avec l'unité Agrément (UA) et proposer un temps fort de rencontre entre les assistants maternels et l'UA</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une journée d'animations/ateliers autour de l'alimentation du jeune enfant (<i>proposée en mars 2020</i>)</li> </ul>
<b>Aider à la mise en place des formations CPF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser de l'information sur les formations mises en place par d'autres communes</li> <li>Solliciter les assistants maternels via questionnaire pour connaître leurs souhaits de formation</li> <li>Organiser des temps de formation en partenariat avec les communes du secteur Erdre et Cens</li> <li>Proposer aux parents des solutions de dépannage</li> </ul>	-
<b>Accueillir en matinée d'éveil tous les assistants maternels qui le souhaitent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver une qualité d'accueil avec des groupes à taille maîtrisée (entre 16 et 18 participants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvoir accueillir les assistants maternels travaillant en MAMs</li> </ul>

<b>Permettre aux assistants maternels de renforcer leurs connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer le travail de prévention engagé avec une psychomotricienne</li> <li>Continuer à travailler avec des intervenants extérieurs</li> </ul>	-
<b>Favoriser sur toute l'année les échanges intergénérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconduire la participation du RAM à la Semaine bleue</li> <li>Continuer les rencontres régulières entre un groupe d'assistants maternels, l'EHPAD et la Résidence Services Seniors</li> </ul>	-
<b>Renforcer le partenariat avec la Médiathèque</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les assistants maternels à fréquenter cet équipement municipal, lieu de professionnalisation et d'ouverture culturelle</li> <li>Travailler un projet de création d'un prix des bébés lecteurs</li> </ul>
<b>Renforcer l'autonomie des assistants maternels</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impulser la création de projets par les assistants maternels</li> <li>Accompagner les initiatives</li> </ul>
<b>Soutenir la parentalité</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inviter les parents à participer à une animation dans l'année avec leur enfant</li> </ul>

### iii. Partenariat

Objectifs	Actions reconduites	Nouvelles actions
<b>Développer les partenariats institutionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le partenariat avec la CAF (rencontres inter-RAM, réunions avec le conseiller technique, ...)</li> <li>Poursuivre le partenariat avec le Département – UA et PMI - (réunions régulières, rencontres avec les RAMs de la délégation Blain-Châteaubriand, ...)</li> <li>Poursuivre le partenariat avec la CCEG pour l'organisation du Tout Petit Festival</li> <li>Poursuivre le travail en réseau avec les RAMs du secteur Erdre et Cens (6 réunions par an pour l'harmonisation des pratiques, partenariat avec la commune de Grandchamp-des-Fontaines pour les soirées discussion et l'organisation de Festi-Jeu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En raison du désengagement de l'Etat (DIRECCTE), identifier un nouvel interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives au droit du travail</li> </ul>

<b>Renforcer les partenariats avec d'autres services municipaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la mise en œuvre d'actions communes avec le multi-accueil et la Passerelle (carnaval, spectacles de fin d'année, jardin partagé, soirées discussion, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le lien avec la Médiathèque (cf. objectif ci-dessus)</li> </ul>
<b>Développer la collaboration avec des intervenants extérieurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à faire intervenir au moins deux intervenants par an sur le RAM</li> </ul>	-

**Il est demandé aux membres du conseil municipal :**

- DE PRENDRE CONNAISSANCE du projet de fonctionnement 2020-2023,
- DE VALIDER le renouvellement de la convention d'objectifs avec la CAF.

**Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 16 décembre 2019  
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20191216-2019-12-158-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2019  
Date de réception préfecture : 19/12/2019

